



Allocution de
Monsieur Christophe de Balorre
Président du Conseil départemental
pour l'assemblée générale
de l'association des maires de l'Orne

Jeudi 4 avril 2019

à Alençon, ANOVA

– Seul le prononcé fait foi –

Madame la Préfète,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Chers collègues Conseillers départementaux et régionaux,

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents de Communautés de communes,

Chers amis,

* * *

Evidemment, je commence par souhaiter à notre ami Alain Lenormand, Président de l'AMO, tous mes meilleurs vœux de rétablissement. Je remercie M... XY représentant le Président de l'AMO, Cher XY, pour l'invitation à cette assemblée générale. Un grand merci également pour tes propos très pertinents.

* * * * *

Le 21 février dernier, le Président de la République s'est dit prêt à discuter avec les élus d'une « *nouvelle décentralisation avec des choix profonds sous condition que les Présidents de Conseils départementaux en assument les responsabilités* ». Je lui répond : **Banco !**

Banco pour un acte III de la décentralisation, au bénéfice de l'Orne et des ornais !

En effet, la France doit s'engager sur une décentralisation puissante et ambitieuse, en faisant des collectivités territoriales, et évidemment des Départements, les partenaires efficaces et privilégiés de l'Etat.

Pour y parvenir, **j'ai 4 propositions** à formuler :

- 1) Recentrer l'Etat sur son cœur d'activité régalien
- 2) Obtenir une réelle autonomie fiscale et financière des collectivités
- 3) Faire enfin confiance aux élus
- 4) Et proposer une nouvelle cartographie des compétences

1) Sur la première proposition : recentrer l'Etat sur son cœur de métier

D'abord un constat :

L'État est de plus en plus **re**centralisateur, il éloigne ainsi les citoyens des décisions qui les concernent.

A partir de ce constat, j'ai une demande : renforçons le principe de subsidiarité. Autrement dit, trouvons qui – entre l'Etat et les différents niveaux de collectivités – est le plus à même d'assumer une mission de service public.

Appliquons une subsidiarité qui part du terrain :

D'abord, déterminons les missions exercées plus efficacement au niveau local et indiquons quelle collectivité s'en charge.

Ensuite seulement nous en déduirons les missions ne pouvant être exercées que par l'État : par exemple la défense de la nation, le maintien de l'ordre avec les forces de police, le fait de rendre la justice...

Qu'on se comprenne bien ! On peut être attaché à la décentralisation, et « en même temps » être attaché à un État fort.

Madame la Préfète, nous demandons un Etat robuste et présent dans les territoires, y assumant clairement ses missions régaliennes, notamment la sécurité et la justice.

Un Etat moderne, c'est un Etat fort sur le régalien, et pas un Etat qui fait doublon ou qui se mêle de tout. Sur le cœur de métier de l'Etat, il est indispensable de procéder à une réelle déconcentration de 20% des fonctionnaires de l'administration centrale vers les missions régaliennes des administrations départementales de l'Etat.

Madame la Préfète, j'en profite pour vous remercier car je sais que vous œuvrez en ce sens.

* * *

2) Deuxième proposition : obtenir une réelle autonomie fiscale et financière des collectivités

Il ne peut pas y avoir de libertés locales sans respect du principe d'autonomie financière et donc fiscale des collectivités. Sans quoi nous ne pouvons mettre en œuvre nos projets, et les administrés ne saisissent pas ou ne voient pas ce qu'ils financent !

Parlons des communes. Leurs ressources en dotations de fonctionnement doivent être garanties car elles assurent des services de proximité essentiels à la population.

Pour les Conseils départementaux :

Maintenons la Taxe sur le foncier bâti.

Je dis « non » à une compensation de la TFB à la main de l'État qui ferait perdre toute autonomie financière aux Départements !

Sans fiscalité claire et stable, nous sommes aveugles pour financer nos projets.

Il est **injuste de limiter** les dépenses des collectivités juste pour compenser l'abyssal déficit de l'Etat. L'obligation de contractualisation financière doit donc être abandonnée avant que les « accords de Cahors » ne deviennent finalement les « accords du chaos ».

* * *

3) Troisième proposition : faire enfin confiance aux élus

Pour les Français, le premier élu, c'est d'abord le maire.

Le maire a un rôle unique et irremplaçable. Il est à la fois la personnalité centrale... et le « couteau suisse » de son territoire !

L'universalité de son champ d'action et ses missions d'agent de l'État en font le porteur de l'intérêt général. Les Français le plébiscite !

Il est certain que la commune est l'échelon qui stabilise tout l'édifice institutionnel des territoires.

« **Il faut donc remettre l'église au milieu du village** » : le maire est le cœur de la démocratie quotidienne.

Pour tout ce que vous faites chaque jour, vous tous les maires de l'Orne, je tiens à vous remercier ici solennellement.

* * *

Faire confiance aux élus.

C'est aussi ne pas stigmatiser !

Alors pourquoi systématiquement remettre en question les référents démocratiques incontournables ?

Pourquoi, par exemple, en 2014, Manuel Valls demandait « la suppression des Conseils départementaux » d'ici à 2021 ? alors que le bon sens interdit de supprimer les Conseils départementaux !

Pourquoi vouloir réduire le nombre de certains élus ?

En début d'année, le Président du Sénat a sorti les arguments de son carquois et, « en bon archer », a décoché ses flèches... et il a visé juste.

Je suis en total accord avec Gérard Larcher. Réduire le nombre d'élus, c'est réduire la proximité, et donc la démocratie de terrain.

Les élus locaux sont profondément républicains !

Ils ont un rôle social fort, et leur engagement auprès des citoyens est permanent.

Les conseillers municipaux sont le premier étage de la République, ils s'appuient ensuite sur les conseillers départementaux, les conseillers régionaux et enfin les parlementaires.

Pourquoi vouloir réduire le nombre de parlementaires ?

- S'il y en a moins : les circonscriptions seront plus immenses, la proximité pénalisée.
- Et de façon générale, s'il y a moins d'élus : il y a moins d'écoute des citoyens de nos territoires.

Veut-on vraiment créer des déserts démocratiques ?

J'ajoute que les défauts de confiance sont multiples, et en voici encore 3 exemples :

- **Premier exemple** : l'instauration du non-cumul des mandats. C'était sans doute une « fausse bonne idée ». L'historien Jean-Pierre RIOUX dans le journal « Le Point » de cette semaine déclare « le cumul des mandats permettait au député maire d'être actif à Paris. Aujourd'hui, le territoire devient une espèce de creux géré de Paris sans répondant communal, d'où ce

face-à-face qui oppose désormais un peuple qui se sent relégué à des élites hors sol ».

Par ailleurs, un député maire qui quitte son poste de Maire c'est rarement simple sur un plan politique.

➤ **Deuxième exemple** : supprimer des niveaux de collectivité. C'est contreproductif. Il faut juste que chaque collectivité s'occupe de compétences précises, sans marcher sur les pieds des autres.

➤ **Troisième exemple** : L'idée du Conseiller territorial. Ce Conseiller hybride siégerait à la fois à la Région et au Département. Cette idée vient d'être relancée par Sébastien Lecornu, Ministre chargé des collectivités territoriales.

Ne faisons pas de fausses économies sur le dos de la démocratie locale.

Je suis contre cette proposition... « qui soutient les élus départementaux et régionaux comme la corde soutient le pendu ».

* * *

Il faut arrêter cette effervescence **démagogique** et passer au bon sens **démocratique**.

Au final, l'Etat doit avoir confiance dans les élus locaux de la République, qui sont des « majeurs capables ».

Les élus ne sont pas le problème, ils sont la solution !

4) Quatrième proposition pour l'acte III de la décentralisation, au bénéfice de l'Orne : créer une nouvelle cartographie des compétences

Que constatons-nous aujourd'hui ?

Pour compenser les désertions et défaillances de l'Etat, nous sommes obligés d'aller plus loin que les compétences qui nous sont attribuées.

Par exemple, le Conseil départemental se bat :

- pour « L'Orne connectée » avec 100 % des Ornais desservis par la fibre optique à l'habitant en 2023. Nous allons lancer le 15 avril prochain le « bus numérique ornais » qui permettra à tous ceux qui le souhaitent de se former à internet sans se déplacer.
- pour l'attractivité de l'économie et des services à la population, en promouvant une « ruée vers l'Orne »

- **le Conseil départemental lutte** contre la désertification médicale en créant le Centre de santé départemental starTech Médecine – une première en France !

Sur ce sujet, je souhaite aller beaucoup plus loin :

A la prochaine session du Conseil départemental, je proposerai **le recrutement de médecins salariés dans les territoires qui n'ont plus de médecins.**

Sur ce sujet, avec Jean-Claude Lenoir et Laurent Beauvais, nous nous réunirons le 26 avril au Conseil départemental, avec les présidents de communautés de communes, afin de recenser les besoins en médecins.

* * *

Il y a d'autres exemples concernant le fait d'aller au-delà de nos attributions normales.

Notamment, **avec nos 3 députés** :

- Véronique Louwagie, Jérôme Nury et Joaquim Pueyo

Et avec nos 2 sénateurs :

- Nathalie Goulet et Vincent Segouin, nous innovons beaucoup, en développant le concept d'Orne « start-up rurale ».

* * *

Nous dépassons largement nos compétences afin de suppléer aux carences et à l'inertie de l'Etat. Alors, sur de nombreuses actions, l'Etat devrait **autant laisser la main au local !**

Voici d'ailleurs 4 exemples de reprises en main que j'ai soutenues au niveau national : (4 exemples avec ajout de Gilles sur le médical)

- **Premier exemple**, sur la base du volontariat, on pourrait transférer la **gestion forestière** au Département.

Le fonctionnement de l'Office national des forêts (l'ONF) est en pleine crise. Pour améliorer l'action forestière grâce à une structure plus adéquate et porteuse d'avenir, il faudrait donner la gestion forestière à certains Conseils départementaux volontaires.

Je suis membre du « groupe de travail sur l'avenir de l'ONF » à l'Assemblée des Départements de France et je proposerai à la prochaine réunion une démarche en ce sens.

- **Deuxième exemple**, il faudrait transférer la **gestion des routes nationales** aux Conseils départementaux.

C'est le cas de la RN12 gérée actuellement avec difficulté. Les Ornais sont exaspérés que la mise en 2x2 voies ne soit toujours pas entamée, contrairement à ce que nous réalisons sur la départementale 924 entre Flers et Argentan.

- **Troisième exemple**, c'est le transfert des **gestionnaires de collèges**.

Par souci de bonne gestion locale et d'intégration avec les équipes de collèges -gérées par les Conseils départementaux, je le rappelle- il serait bien plus efficace que le Département soit responsable de ces gestionnaires d'établissements.

- **Quatrième exemple**, le rôle pivot du Département dans le domaine du social et du médical. Le gouvernement a lancé un plan de lutte contre la pauvreté. Il va nous fixer des objectifs à atteindre depuis Paris et pour cela il va généreusement abonder de 0,8 % notre budget. Il n'est plus possible que l'état se mêle au quotidien de nos politiques, le Département doit être le seul à intervenir sur les politiques sociales

et je demande le rattachement des CAF aux Départements.

En matière médicale, face à la désertification et aux fermetures de services dans les hôpitaux, je propose que nous fassions comme pour les collèges en allant plus loin avec le transfert de l'immobilier des hôpitaux mais aussi des ARS. Ensemble, nous saurons défendre les services aux Ornaïs.

* * *

Alors quelle est ma conclusion ?

Eh bien pour conclure, je vais donner un bon conseil... autrement dit, un conseil... départemental :

Il faut que le pouvoir central cesse de voir la France rurale de loin et de haut, j'allais même dire qu'il cesse de la voir « depuis Jupiter ».

Les élus locaux ne sont pas de simples satellites de Paris, mais bien au cœur de la France.

Et là il faut en revenir à l'article 1^{er} de la Constitution :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. [...] **Son organisation est décentralisée.** »

Tirons-en toutes les conséquences que j'ai évoquées, avec mes 4 propositions :

- 1) Recentrer l'Etat sur son cœur de métier
- 2) Obtenir une réelle autonomie fiscale et financière
- 3) Faire enfin confiance aux élus
- 4) Acquérir, hors régalién, les compétences d'une complète action locale

A partir de ces 4 propositions, un acte III de la décentralisation doit marquer la fin de la dépendance des collectivités à l'égard de l'État.

Enfin, c'est la dernière chose que je dirai **mais c'est l'essentiel** :

Nous œuvrons, avec vous, pour les Ornaises et les Ornaises,

pour que nous obtenions de **nouvelles responsabilités** et que nous devenions des **institutions décomplexées**, pour le meilleur de nos territoires.

Je vous remercie de votre attention.

08/04/2019 11:57